

donnée à l'industrie, aux travaux publics, au commerce maritime. L'esprit d'association se développa. La puissance du crédit se trouva révélée.

Dubois. — Le Régent prit pour conseiller son ancien précepteur, l'abbé Dubois, aventurier sans scrupules : « tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie, combattaient en lui à qui demeurerait le maître » (Saint-Simon). Le duc d'Orléans le nomma conseiller d'État, ministre des affaires étrangères, archevêque de Cambrai, principal ministre, obtint pour lui le chapeau de cardinal.

Dubois mourut le 10 août 1723, et le Régent le 2 décembre.

Ministère du duc de Bourbon (1723-1726). — Après la mort du Régent, Louis XV, qui avait été déclaré majeur en 1722, donna la direction du gouvernement au duc de Bourbon, arrière-petit-fils du grand Condé.

Il fit épouser au roi Marie Leczinska, la fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne. — Auparavant, la jeune fiancée de Louis XV, l'infante Marie-Anne-Victoire, avait été renvoyée en Espagne. Irrité, Philippe V se rapprocha de l'Autriche. La guerre allait éclater, lorsque le mécontentement amené par l'établissement de nouveaux impôts causa la disgrâce du duc de Bourbon. Il fut exilé à Chantilly.

II. — *Ministère de Fleury* (1726-1743).

L'ancien précepteur de Louis XV, Fleury, évêque de Fréjus, remplaça le duc de Bourbon. C'était un beau vieillard de soixante-treize ans, doux, aimable et séduisant, ami de l'ordre et de la tranquillité. Son ministère de dix-sept années est caractérisé à l'intérieur par une sévère *économie*, à l'extérieur par la *paix* à tout prix.

Intérieur. — De violentes disputes troublaient l'église et la magistrature. Les vieilles querelles théologiques se rallumaient. La promulgation de la Constitution *Unigenitus*, en 1713, par le pape Clément XI, en fut le point de départ ; elle condamnait certaines propositions